

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article174>

Interdiction aux patrons grecs de surveiller les emails de leurs salariés

- Informatique - Internet -



Date de mise en ligne : mardi 1er février 2005

Spyworld Actu

ATHENES, 1er fév (AFP) - L'Autorité grecque de protection des données personnelles (APD) a interdit aux responsables des sociétés du pays de surveiller les emails privés de leurs salariés dans une décision rendue publique lundi soir.

L'APD, dont les décisions ont un caractère contraignant, refuse que les sociétés grecques collectent et contrôlent des informations relatives aux communications de leurs employés, y compris leurs emails. Mais la décision ne prévoit pas d'amendes pour les contrevenants.

"Enregistrer et traiter la totalité des communications (d'un salarié) ne peut être autorisé sous aucune circonstance", estime l'APD.

La décision a été prise à la suite d'une plainte déposée par les représentants syndicaux des salariés d'une société grecque dont le nom n'a pas été révélé.

La société avait installé des logiciels spéciaux baptisés "Virtual Network Computing" permettant de prendre connaissance des écrans affichés, des touches pressées et des clics de souris depuis un ordinateur du même réseau.

La société n'avait pas informé ses employés de l'installation de ce logiciel. Elle avait également établi des dossiers sur les sites internet visités et avait fermé la boîte email d'un salarié parce qu'il envoyait trop de messages.

L'APD prévoit toutefois que les messages concernant des aspects essentiels de l'activité même de la société ou le contrôle de ses dépenses peuvent être soumis à un contrôle.